

Je soussigné reconnais m'être payé par prélevement sur les  
 fonds alloués au service de l'Académie de France à Rome  
 d'une somme de trois mille quatre cent quinze francs  
 Soixante quatorze centimes montant des traitements  
 indemnité de table, entretien de voiture et frais de bureau  
 des mois de Janvier Février et Mars de l'année courante  
 en qualité de Directeur de ladite Académie

Dont quittance

Rome le 1<sup>er</sup> avril 1843

*per Bordini  
 N. 17*

approuvé l'entier

N. P. M. G.